

11 mai 2012 -11:23

Appartient à [Conseil des ministres du 11 mai 2012](#)

Actualisation de l'engagement opérationnel belge en 2012

Afghanistan

Après avoir opéré les changements repris ci-dessous, le nombre de militaires belges en Afghanistan diminuera progressivement jusqu'à 360.

Kaboul

Afghanistan

Après avoir opéré les changements repris ci-dessous, le nombre de militaires belges en Afghanistan diminuera progressivement jusqu'à 360.

Kaboul

- Il sera mis fin à la contribution belge à la mission de protection de Kaboul International Airport (KAIA) à partir du 30 septembre 2012.
- Le nombre d'instructeurs belges à l'école logistique de l'armée afghane à Kaboul sera réduite progressivement. La mission s'achèvera en décembre 2012. La présence belge restante à Kaboul sera composée de militaires qui continueront à être mis en oeuvre au sein des différents états-majors de la FIAS, de la cellule nationale des renseignements, en tant qu'instructeurs à l'école des communications de l'armée afghane et comme détachement de protection de l'ambassade belge à Kaboul.
- Un détachement limité assurera, après le retrait des éléments de surveillance de KAIA, l'appui logistique et administratif des militaires belges restants.

Région du Nord (Kunduz et Mazar-e-Sharif)

- La Belgique commencera, à partir de mi-2012, le retrait progressif de l'assistance de l'armée afghane, qui gagne en autonomie. Ainsi, le nombre de militaires nécessaires diminuera.
- Suite à la restructuration logistique à KAIA, la Belgique enverra une dizaine de personnes supplémentaires à Kunduz.
- La contribution belge sera augmentée de quelques instructeurs "Explosive Ordnance Disposal" (EOD) pour l'école du génie de l'armée afghane.

Kandahar

- Le Luxembourg intégrera une section Force Protection (9 hommes) au sein de la formation belge de la

base aérienne de Kandahar pour la surveillance des avions au sol.

- Le détachement F-16 à Kandahar (KAF) est réduit d'une dizaine de militaires à la suite de la réduction du nombre d'heures de vol par mois.
- Huit militaires belges seront intégrés, en tant que membres du personnel médical à l'hôpital de campagne de la base aérienne de Kandahar pour la période de mai à septembre.

Liban

L'avenir de la mission belge est donc lié aux prochaines évolutions dans le cadre des accords de collaboration éventuels avec les Irlandais qui ont montré de l'intérêt pour remplacer les Français à At Tiri. L'ONU décidera dans les prochains mois d'une prolongation de mandat et/ou d'un changement de mission. Si une réorientation de notre contribution s'avère nécessaire, une nouvelle décision d'actualisation du Conseil des ministres sera nécessaire.

Afrique

L'engagement actuel de militaires belges sur le continent africain est principalement orienté vers la participation à des missions de paix et de sécurité, de même qu'à des engagements nationaux dans le cadre de programmes de partenariat militaire.

Atalante (anti-piraterie)

- Une contribution au Quartier général de l'opération.
- Comme approuvé par le Conseil des ministres du 1er juillet 2011, une frégate participera à l'opération EUNAVFOR ATALANTE d'octobre 2012 à janvier 2013.
- Un militaire belge participe à ATALANTE à bord d'un navire de la Marine française.

République Démocratique du Congo

- La contribution du transport aérien à la MONUSCO restera, ainsi qu'il fut décidé par le Conseil des ministres du 1er juillet 2011, maintenu jusqu'au 30 novembre 2012. L'engagement sera évalué en mai/juin 2012.
- Il est proposé de prolonger la participation des militaires belges au sein de l'EUSEC en 2012 (European Union Security Sector Reform Mission) par 4 militaires.

Ouganda

La participation actuelle de 6 militaires à l'EUTM Somalie en Ouganda se termine début avril 2012. L'UE prévoit une période d'entraînement de juin à octobre 2012. La Défense propose de participer à nouveau

avec 6 militaires pour une durée de 5 mois (de juin à octobre 2012).

Ambassades

Il est proposé de continuer à protéger certaines ambassades belges en Afrique.

Europe - Balcans

La Défense demande l'accord pour engager pendant une semaine un militaire belge pour effectuer des travaux d'entretien périodique annuel dans une station satellitaire luxembourgeoise au Kosovo. La Belgique reçoit en échange des temps de communication satellite comme convenu dans un accord bilatéral. La décision actuelle est une mise à jour de l'engagement opérationnel tel qu'il a été approuvé lors du Conseil des ministres du 1er juillet 2011. Ce communiqué ne comprend que les données de planification modifiées.

Les engagements opérationnels belges en 2012 pourraient encore être adaptés suite à une évolution de l'environnement opérationnel ou à de nouveaux besoins.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>